



## Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026

### Emoluments

Les émoluments seront perçus en application des articles A 444-53 et suivants du Code de commerce, sous réserve des remises suivantes :

#### **Au titre des remises prévues à l'article R 444-10 -I. :**

L'office applique une remise de 10% pour les émoluments prévus aux articles A 444-67 et A 444-68 du Code de commerce pour une prestation afférente à un bien ou un droit d'une valeur comprise entre un et dix millions d'euros.

#### **Au titre des remises prévues à l'article R 444-10 II. et III. :**

L'office applique une remise de 40% dans tous les cas prévus audits textes.

### Honoraires

En matière d'honoraires, la politique tarifaire de l'office est la suivante :

Chaque prestation fera l'objet d'une convention d'honoraires entre l'office et le client.

A défaut d'autres honoraires convenus, il sera facturé :

#### **Honoraire – Tarif horaire :**

Notaire :..... 165 € HT soit 198 € TTC

Collaborateur :.....80 € HT soit 96 € TTC

### Activités immobilières : négociation Immobilière

#### **1. Ventes**

Prix de 0 à 150.000 € (minimum 1.000 € TTC) : .....5% HT soit 6% TTC

Au-delà : .....4% HT soit 4,80 % TTC

#### **2. Locations**

Loyer de 0 à 500 € : ..... 250 € HT soit 300 € TTC

Loyer de 501 € à 1000 € : .....400 € HT soit 480 € TTC

Au-delà : .....500 € HT soit 600 € TTC

#### **3. Gestion Locative**

Sur les montants encaissés : .....5% HT soit 6% TTC



Notaires Chartres  
Cathédrale

Patricia BELLIA-MAUGAS  
Camille DELANQUE-THIROUIN  
NOTAIRES ASSOCIÉS

#### **4. Expertise**

##### **Avis de valeur :**

Maison : jusqu'à 100m<sup>2</sup> habitable :.....200 € HT soit 240 € TTC

Au-delà : sur devis

Appartement : jusqu'à 6 pièces :.....200 € HT soit 240 €  
TTC

Au-delà : sur devis

Autres biens : sur devis

##### **Rapport d'expertise par un expert immobilier agréé**

Tout type de biens sur devis